DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

ABDOU DIOUF

11 mars 1970

Monsieur le Président,

Messieurs les Députés,

Le gouvernement qui a le privilège de se présenter aujourd'hui devant vous aura à résoudre de nombreux problèmes. Mais il est juste de reconnaître qu'il a beaucoup d'atouts dans son jeu. Il a deux chances inestimables : il a comme guide le président Léopold Sédar Senghor, dont l'action inlassable a permis le décollage de notre économie, une large unité politique et la définition d'objectifs nationaux clairs et précis : il a en face de lui, une Assemblée nationale, composée de membres conscients, dévoués à la chose publique et très ouverts aux problèmes de développement économique et social.

C'est parce que le chef de l'Etat et le gouvernement vous tiennent en haute estime que nous avons jugé bon de venir devant vous pour vous marquer notre considération et vous convier à nous offrir votre concours dans la grande et difficile tâche que nous allons affronter.

Par-delà vos personnes, nous voudrions rendre hommage à la Nation sénégalaise que vous représentez ici. Cette Nation ne cesse d'étonner le monde par ses vertus d'adaptation, de renouvellement, d'invention. Ce qui vient d'être fait dans ce pays est réellement la marque d'un peuple possédant au plus haut point, les vertus d'imagination et de générosité. La nouvelle organisation des pouvoirs, issue des récentes réformes constitutionnelles a défié les théories les plus solidement établies en la matière. Et pourtant, c'est elle qui correspond le mieux à notre situation objective. Rendons donc hommage à notre génie national qui l'a conçue.

En outre, quoi de plus noble que l'attitude de la génération conquérante de l'indépendance en face des mutations du monde entier ? Que cette génération accepte d'associer peu à peu ses cadets aux responsabilités les plus hautes, quoi de plus beau, de plus rare, dans notre monde ?

C'est là assurément une belle preuve non seulement de générosité, mais d'intelligence politique, car une Nation ne peut se perpétrer solidement que par une chaine continue de générations se léguant successivement et progressivement le flambeau du destin collectif et le patrimoine matériel et spirituel qui en est le fondement.

Ici au Sénégal, par la volonté lucide et courageuse du président Senghor, soutenue par le parti, par le pays, la jeunesse est appelée de plus en plus à jouer, à côté de ses ainés, un rôle important.

La composition de ce gouvernement en est une illustration. Dois-je ajouter que la répartition géographique et ethnique de ses membres est une preuve de son caractère national ? Le chef de ce gouvernement, lui-même est fier d'avouer que coule dans ses veines, un quart de sang toucouleur, un quart de sang peulh, un quart de sang ouoloff et un quart de sang sérère.

Je souhaite que les vertus d'un tel métissage me permettent, dans la conduite des affaires publiques, d'incarner les plus et plus solides qualités morales et physiques de notre peuple.

Vous savez, M. le président, MM les Députés, que la composition de ce gouvernement a obéi aux impératifs suivants :

- Tenir largement compte de l'unité politique retrouvée et de la nécessité de consolider cette unité ;
- Respecter les engagements pris dans le cadre de la participation syndicale responsable ;
- Créer, autant que possible, des structures gouvernementales rationnelles permettant une action rapide et efficace ;
- Compte tenu de ces trois données, choisir les hommes les plus indiqués pour diriger les départements ministériels.

Les hommes qui ont été choisis ne sont pas forcément les meilleurs dans l'absolu, mais nous avons considéré que, compte tenu de ces données objectives, ils étaient les hommes de la situation. Notre pays ne manque pas de talents. Cette Assemblée en offre une belle illustration et c'est l'un des gages les plus sûrs d'une parfaite coopération, basée sur la confiance, entre vous et nous.

La nouvelle Constitution vous donne un rôle très important. C'est notre désir que vous puissiez exercer, en toute bonne foi, cette tâche de contrôle du gouvernement. Nous mettrons à votre disposition le maximum d'informations possible, individuellement et collectivement. Nous vous associerons, toutes les fois que ce sera souhaitable et générateur d'efficacité, aux diverses missions nationales à l'extérieur. Nous nous prêterons, avec bonne volonté, à vos questions orales et écrites en essayant d'y apporter les réponses les plus précises et les plus complètes possibles.

Vos commissions d'enquête, si vous en décidez la création, auront à leur disposition les éléments nécessaires à leur travail. Dans la procédure législative, tout sera fait pour vous permettre d'examiner en toute connaissance de cause nos projets de loi.

Vous avez le droit de nous contrôler. Nous souhaitons que vous le fassiez. Vous avez le droit d'être informés, nous ferons en sorte que vous le soyez. Tout le monde y gagnera, à condition, bien sûr, que nous nous bornions à l'essentiel et que nous placions au-dessus de tout, la conscience de notre commune et solidaire responsabilité en face de notre parti, de notre peuple.

Mais votre rôle majeur est de voter la loi. Dans un pays fermement attaché à la primauté du droit, pour une bonne organisation et un développement rationnel de notre société, la vie sociale doit reposer sur la loi, conçue de façon dynamique et évolutive et non statique.

Vous votez la loi, nous en assurons l'exécution, en restant fidèles, chaque fois, que la lettre sera obscure à l'esprit dans lequel vous avez conçu la législation. Je peux vous garantir que dans l'ordre judiciaire, comme dans l'ordre administratif, tout sera fait pour aboutir à une bonne exécution de la loi.

La justice a la réputation d'être lente. Nous veillerons, à ce que, sans perdre sa sérénité, elle agisse avec plus de célérité. Une attention particulière sera attachée à la formation des magistrats et des greffiers. Mais ce qui est plus important, c'est que tous les citoyens soient égaux devant la loi. Les Sénégalais sont extrêmement attachés à l'idée de justice. Nous veillerons à ce que, dans le domaine juridictionnel, comme dans le domaine administratif, aucune injustice ne soit commise.

Quant à l'administration, son animation, sa dynamisation seront l'un de nos principaux objectifs. Ce sera la tâche permanente du Bureau Organisation et Méthode du Comité d'Animation des Administrations publiques et de l'Inspection Générale d'Etat que de nous aider à disposer d'une administration saine, efficace, dynamique, condition indispensable d'un développement économique soutenu. Mais ces divers organismes ne pourront faire que des recommandations dont la mise en œuvre dépend de chaque ministre dans son département.

Je vous promets que chaque ministre dirigera son département avec l'autorité, la rigueur et l'esprit d'initiative nécessaires. Dans l'esprit de la participation responsable, les délégations nécessaires seront faites aux directeurs et chefs de service, afin que chacun, du ministre au planton, soit responsable et contrôlé.

Le chef de l'Etat tient particulièrement à cette notion de contrôle qui est le corollaire indispensable de la responsabilité. Nonobstant les contrôles qui seront assurés par l'Inspection Générale d'Etat, chaque ministre devra assurer le contrôle interne de son administration, qui doit être un contrôle permanent, souvent d'ailleurs accompagné d'une tâche d'éducation et de perfectionnement des agents. Ces directives seront valables non seulement pour l'administration centrale, mais également pour l'administration régionale et devront être adaptées à la gestion des communes et des établissements publics.

Concernant l'administration régionale, nous ajouterons que les gouverneurs, préfets et chefs d'arrondissement s'occuperont moins de politique politicienne et davantage de développement et d'administration.

A cette occasion, nous sommes heureux de constater que le parti lui-même et les élus ont fait cette mutation et accordent de plus en plus la priorité aux questions de développement sur les questions de politique politicienne.

Toujours concernant l'administration régionale, les assemblées régionales devront aussi être de plus en plus, le lieu privilégié de discussions et de définitions de programmes régionaux de développement. Le Troisième Plan a accordé une place importante à la régionalisation, aux projets locaux et régionaux. Les assemblées régionales doivent jouer au-dessus des comités départementaux et régionaux de développement, le rôle essentiel dans la réalisation de cet objectif. Je suis sûr que les députés membres d'assemblées régionales, auront à cœur d'aider à la réalisation de cette nécessaire reconversion.

Pour les communes, l'œuvre de redressement a été entamé. Elle commence à porter ses fruits. Ensemble, nous persévèrerons pour aboutir partout à des budgets en équilibre sincère, à la reconduction des dépenses de fonctionnement, enfin, au paiement des arriérés, dont on évitera la reconstitution.

A ce sujet, le gouvernement connait les préoccupations des maires, surtout dans le domaine de l'eau et de l'électricité. Il poursuivra avec eux, les efforts déjà entamés pour arriver à résoudre un problème particulièrement difficile, mettant en jeu à la fois l'équilibre financier des communes et des compagnies concessionnaires.

Pour les établissements publics, l'objectif de défonctionnarisation assigné par le septième Congrès de l'UPS, sera poursuivi avec vigueur. Un groupe de travail étudiera rapidement les divers aspects de ce problème pour aboutir à des solutions conciliant la nécessaire responsabilité des organes réguliers d'administration et de gestion des établissements publics avec les impératifs d'un contrôle assurant le respect de la politique générale du gouvernement en matière économique et financière.

Les statuts du personnel des établissements publics seront définitivement mis au point, alors que pour les fonctionnaires, l'harmonisation des statuts devra intervenir dans les meilleurs délais et constituera une tâche prioritaire du nouveau ministre de la fonction publique.

Mais une bonne administration c'est aussi l'ordre public assuré, la stabilité sociale maintenue, les citoyens en sécurité. Nous veillerons à ce que les droits et libertés reconnus par la Constitution puissent s'exercer librement, dans le cadre de la loi. Mais nous ne tolérerons aucun trouble à l'ordre public qui sera maintenu avec fermeté, pour que les Sénégalais puissent vivre en paix et assurer calmement leur développement. Nos forces de l'ordre, dont nous saluons la constante amélioration, seront au service de cet objectif essentiel. Nous maintiendrons notre capacité de résistance grâce à notre exemplaire

armée nationale qui continuera non seulement à remplir ses missions traditionnelles, mais encore à participer activement au développement.

Monsieur le président, Messieurs les députés,

Comme vous l'avez remarqué, j'ai commencé à vous tracer notre programme de travail. Il me faut maintenant, dans ce cadre, aborder nos objectifs économiques, culturels et sociaux. Ces objectifs ont déjà été définis avec clarté, par le rapport du septième Congrès de l'UPS du camarade Secrétaire général du part, président de la République et par la résolution générale issue de ce congrès. La tâche du gouvernement n'est pas de déterminer la politique de la Nation, mais seulement de l'appliquer. Notre rôle sera donc, dans la ligne du septième Congrès de l'UPS, d'exécuter le Troisième Plan quadriennal de développement économique et social.

Le développement rural constitue à cet égard, la priorité des priorités. Les objectifs d'augmentation de la productivité et de diversification seront poursuivis avec vigueur. Si les efforts de diversification semblent promettre de beaux lendemains, force est de reconnaitre que la production arachidière marque dangereusement le pas, avec tous les efforts induits qui en découlent. Au-delà des raisons climatiques connues, il y a incontestablement une fuite du paysan devant notre principale production. Notre tâche la plus urgente consistera à en analyser rapidement les causes pour prendre très vite les mesures adéquates.

Nous examinerons bine sûr, le problème des engrais, des semences, du matériel agricole, comme celui du prix au producteur et celui de l'encadrement du monde rural. Sur ce dernier point, il est évident que nous devons nous efforcer de rationaliser et de mieux coordonner les instruments d'encadrement du monde rural pour éviter le double emploi et partant gaspillage d'hommes et d'argent.

A cet égard, nous n'ignorons rien des critiques adressées à l'ONCAD.

S'il est juste de dire que cet organisme a réalisé des progrès dans certains domaines, il faut quand même reconnaitre que beaucoup reste à faire. Nous sommes décidés à assainir définitivement cet instrument essentiel de développement du monde rural, avec l'aide internationale sans doute, mais surtout grâce à notre propre et énergique effort de méthode, de rigueur,, à l'abri de toute sentimentalité et de tout prétexte politicien.

Dans l'ensemble, une réaction énergique s'impose, afin de susciter un mouvement de mobilisation pour atteindre les objectifs du Plan, en matière de production. Il reste bien entendu, que les autres projets de développement rural continueront à bénéficier de notre sollicitude qu'il s'agisse du mil, du riz, de la canne à sucre, du coton, des cultures maraîchères et fruitières, du maïs, de la pêche artisanale et industrielle, de l'élevage, des eaux et forêts, etc… pour lesquels nous n'avons rien à ajouter au rapport du chef de l'Etat, sinon,

l'affirmation d'une très grande diligence dans la recherche des moyens d'exécution.

La même affirmation peut être faite en ce qui concerne les divers secteurs qui constituent le développement industriel. Dans l'application de la politique définie, nous nous emploierons essentiellement :

- à susciter des projets industriels nouveaux ;
- à favoriser les investissements privés ;
- à pratiquer davantage une politique concertée entre secteur public et secteur privé dans ce cadre ;
- à encourager les réinvestissements des bénéfices ;
- à pousser vigoureusement à la valorisation de nos productions végétales, animales et minérales ;
- à faire accélérer les recherches pour le pétrole, le soufre, l'or et le diamant et poursuivre les efforts d'évaluation de notre gisement de cuivre ;
- à faire pratiquer une politique d'harmonisation industrielle au sein de l'OERS et au sein d'une Union douanière ouest-africaine réanimée
- à aider résolument les nationaux dans ce secteur, conformément aux principes déjà définis ;
- à poursuivre énergiquement les études pour l'utilisation de l'ensemble de nos eaux superficielles et souterraines pour l'approvisionnement en eau des populations et l'irrigation des terres. A cet égard, l'action au niveau de OERS et du Comité sénégambien, doit bénéficier d'une grande priorité, non seulement pour ces deux objectifs, mais encore pour des besoins énergétiques et de navigation
- à réaliser un meilleur contrôle des compagnies concessionnaires d'eau et d'électricité ;
- à promouvoir, par diverses actions, un artisanat de qualité. Concernant ce point, nous insistons beaucoup sur la coordination à assurer entre l'artisanat d'art et le tourisme.

Dans ce secteur du tourisme qui constitue une de nos plus belles chances de développement, une impulsion nouvelle et vigoureuse est nécessaire. Les clients ne nous font pas défaut. Nous avons plutôt besoin des lits pour les accueillir. Nous agirons avec la plus grande diligence pour que les infrastructures d'accès et d'accueil soient mises en place dans les délais les meilleurs. Je peux vous dire que les offres ne nous manquent pas dans ce secteur. Je vous garantis que nous saurons faire preuve de vigueur pour saisir les chances qui s'offrent à nous, dans ce domaine.

Une politique de production et une politique touristique sont inséparables d'une politique de réalisation d'infrastructures. A cet égard, nos objectifs sur le plan postal, portuaire, aéronautique, ferroviaire, ne suscitent pas d'inquiétude.

En ce qui concerne le programme routier, il est indispensable que nous recourions davantage aux travaux en régie pour les bretelles de production. Nous serons sous peu de temps en possession d'un matériel routier neuf que les efforts conjugués du génie militaire et du service des travaux publics devraient permettre d'utiliser non seulement pour l'entretien, mais également pour l'aménagement de certaines routes. Nous poursuivrons les efforts de redressement de la Régie des Chemins de Fer et de la Régie des Transports. Cette dernière fera l'objet très prochainement, d'un conseil interministériel où des décisions appropriées seront prises qui tiendront compte de l'intérêt des usagers, mais aussi d'un nécessaire équilibre financier de l'entreprise.

Les problèmes importants de la coordination des transports et de l'organisation des transports seront également examinés et résolus, compte tenu de leurs multiples aspects techniques, économiques et sociaux.

Le social n'est en effet pas absent de nos préoccupations. Vous savez que le Troisième Plan, malgré notre situation financière et la priorité accordée à la production, donne quand même une certaine place au social. Le gouvernement s'efforcera donc de poursuivre résolument la réalisation de ces objectifs fort clairement définis dans le plan et dans le rapport précité du chef de l'Etat. J'insisterai ici, sur trois points qui nous préoccupent particulièrement et qui seront suivis avec une attention particulière : la santé, le logement, les emplois.

En matière sanitaire, nous voulons que la Nation puisse profiter au maximum des dépenses faites par l'Etat dans ce secteur. Et pour cela, les formations sanitaires et hospitalières doivent obtenir un meilleur rendement. Le nouveau ministre de la Santé sera essentiellement jugé sur sa capacité à remettre de l'ordre dans un secteur où les services rendus aux citoyens ne sont pas à la mesure des dépenses budgétaires et des possibilités de l'aide internationale.

La politique de logements sera vigoureusement poursuivie. Le Troisième Plan prévoit la réalisation de 7000 logements. Nous ferons tout pour dépasser ce chiffre. Pour cela, nous aurons à faire preuve de méthode et d'imagination pour trouver de nouvelles ressources qui, dans un rel secteur, ne doivent pas nous manquer.

Les emplois aussi seront notre souci. Nous devons offrir à notre jeunesse formée à certains métiers, des possibilités d'exercer ces métiers. Vous savez que 26 000 emplois salariés sont prévus. Notre souhait est de dépasser ces 26 000 emplois qui proviendront de 3 sources : l'expansion de l'économie, le remplacement des travailleurs âgés, la sénégalisation des emplois. En ce qui concerne ce dernier problème, il convient de le dépassionner. Ce n'est plus une question de principe, mais une question de méthode. Il n'y a pas de conflit avec le secteur privé sur une revendication dont tout le monde reconnait la légitimité. Il est seulement question d'avoir des Sénégalais bien formés pour tenir les postes occupés par des non Sénégalais. A cet égard, le rôle des ministres chargés du Travail et de la Formation professionnelle, est

particulièrement important. Je leur ai demandé une étroite coordination de leur action pour faciliter la réalisation de nos objectifs en matière d'emplois.

Mais il est certain que les emplois salariés dans le secteur moderne de l'économie ne suffiront pas à donner des débouchés à toute notre jeunesse. Il faut que s'opère une mutation permettant à notre jeunesse de regarder avec d'autres yeux les emplois indépendants dans le secteur agricole ou artisanal. C'est un problème difficile, dont les aspects sont multiples.

Le gouvernement va s'en préoccuper le plus rapidement possible. La solution de ce problème sera facilitée à moyen et long terme par la mise en œuvre de la réforme des enseignements primaire et moyen. Le gouvernement veillera à ce que cette réforme voit le jour rapidement, afin d'être appliquée dès la rentrée prochaine.

En ce qui concerne la réforme de l'enseignement supérieur déjà entrée en vigueur, il s'agira surtout de la suivre er de la consolider. Le ministère de l'Education nationale continuera à remplir ses tâches traditionnelles, en s'efforçant d'obtenir un meilleur rendement pour qu'ici, comme pour la santé, les crédits soient mieux utilisés, car les sommes consacrées à l'ensemble des actions de formations (25% de notre budget) ne peuvent être dépassées sous peine d'un grave déséquilibre.

Les projets prévus en Plan ont de bonnes chances d'être exécutées. D'une façon générale, nous veillerons à adapter l'enseignement à nos besoins tout en maintenant son niveau.

Les autres secteurs culturels que constituent l'information, la culture, la jeunesse et les sports ne seront pas négligés. Au contraire, il s'agit :

- d'utiliser une information de qualité pour des tâches d'éducation et de mobilisation ;
- de continuer l'œuvre de rénovation culturelle et de popularisation des valeurs culturelles de la Négritude ;
- d'assurer la formation morale, civique et intellectuelle de notre jeunesse, qui a besoin d'une idéologie nationale et d'une motivation pour des tâches de développement national ;
- d'alphabétiser fonctionnellement nos masses pour augmenter leur capacité de participation à l'œuvre de construction nationale ;
- de faire que s'exprime dans et par le sport, les qualités physiques de notre peuple ;
- de continuer à accorder une attention particulière à la transcription des langues locales qui peuvent constituer dans l'avenir, un moyen supplémentaire d'émancipation de nos masses ;
- d'accentuer les efforts de promotion féminine ;
- de conduire tout notre peuple dans ses propres valeurs de civilisation tout en s'ouvrant au monde extérieur.

Voilà posé le problème de notre participation a la vie internationale et donc notre action diplomatique.

Notre diplomatie restera aussi active que par le passé. Sa méthode demeurera le dialogue. Ses préoccupations essentielles demeureront la paix, l'entente entre les peuples et le développement.

Nous continuerons à lutter avec la même vigueur pour la décolonisation et même à prendre des initiatives pour hâter la solution de certains problèmes coloniaux. Nous poursuivrons notre action en faveur de l'unité africaine par notre participation active à l'OUA et à l'OCAM, par la poursuite de nos efforts pour la réalisation du Groupe de l'Afrique de l'Ouest et surtout pour la consolidation de l'OERS, qui porte une très grande part de nos espoirs économiques. Nous essaierons de renforcer l'Association sénégambienne.

Nous ne cesserons de lutter contre la détérioration des termes de l'échange, jusqu'à l'avènement d'une plus grande justice économique entre les Nations.

Nous maintiendrons nos relations privilégiées, mais non exclusives avec la France et les Six du Marché Commun, tout en tendant une main amicale à tous les peuples du monde, surtout ceux qui veulent bien nous aider techniquement et financièrement à réaliser notre développement.

En effet, le principal intérêt de notre diplomatie sera de nous aider à exécuter notre Plan. Nous l'avons déjà dit, notre Plan sera tributaire en grande partie de l'extérieur pour son financement. Mais, nous le savons, cette aide sera d'autant plus facilement accordée que nous aurons fait un effort propre, sans compter qu'elle exige des contreparties nationales. L'une des principales préoccupations de ce gouvernement sera donc la situation financière.

A ce sujet, nous ne vous proposons rien de révolutionnaire. Mais nous chercherons avec acharnement les solutions permettant d'améliorer cette situation. D'ores et déjà, nous pouvons dire que les objectifs déjà tracés seront poursuivis résolument.

Concernant les dépenses, il convient de maintenir notre politique de rigueur et d'austérité et de veiller à une meilleure répartition des crédits entre le personnel et le matériel. Concernant les recettes, nous tâcherons d'obtenir leur augmentation par un rendement fiscal et douanier accru, grâce à la lutte contre la fraude et à l'amélioration des services fiscaux et douaniers.

La création d'un ministère des Finances et des Affaires économiques traduit la volonté de donner au titulaire de ce département, les moyens de mieux coordonner la lutte contre la fraude sous toutes ses formes. La politique des prix, entre autres, sera étroitement surveillée afin de maintenir intact, le pouvoir d'achat de nos masses.

La politique de crédit subit beaucoup de critiques. Il faudra sans doute faire la part des choses. Mais la volonté du gouvernement est de s'attaquer rapidement à ce problème. Déjà, le chef de l'Etat a décidé de faire de l'USB, la

banque du secteur secondaire et tertiaire, la BNDS étant la banque du secteur primaire. Il faudra cependant que chacune de ces deux banques ait des moyens suffisants pour faire face à sa nouvelle vocation. Nous nous efforcerons d'agir avec diligence pour leur trouver des ressources nouvelles.

Une seconde action combinée avec la constitution de fonds de participation et de garantie, apportera un début de solution à l'irritant problème du crédit à la petite et moyenne entreprise sénégalaise, surtout des industriels et commerçants, encadrés respectivement par la SONEPI et la Société de Promotion Commerciale en voie de création.

Mais au-delà de ces actions limitées, il reste qu'une réflexion profonde est nécessaire sur les problèmes du crédit, en relation avec nos problèmes de développement. Il nous faudra faire preuve d'imagination, en liaison avec la Banque centrale et les banques locales, pour trouver des solutions concernant notamment l'obtention de ressources permanentes nécessaires au crédit à long terme.

Monsieur le Président, MM les députés,

Je n'avais pas la prétention, dans le cadre restreint de cette déclaration, de vous faire un exposé exhaustif de notre situation. Mon propos était simplement après vous avoir rendu hommage, de mettre l'accent sur certaines de nos préoccupations qui sont aussi les vôtres. J'ai conscience de n'avoir fait qu'effleurer certains sujets. Vous m'en excuserez d'autant plus facilement que la plupart de ces questions ont été traitées dans le rapport du septième Congrès du chef de l'Etat, et que toutes, et bien d'autres ont fait l'objet de ses livres, discours, messages, allocutions.

En définitive, j'ai conscience de ne pas vous avoir apporté plus que l'affirmation réitérée d'une très bonne volonté et la promesse d'une recherche effrénée de solutions appropriées aux problèmes les plus préoccupants, dans la ligne des objectifs de notre Troisième Plan, dans la perspective de nos objectifs à long terme de notre entrée dans la société industrielle de l'an 2000, avec comme arme, notre idéologie nationale, démocratique et socialiste.

La tâche est passionnante, mais elle est lourde. Il nous faudra beaucoup de courage, beaucoup d'imagination, beaucoup de méthode pour l'accomplir. Comme disait l'autre, la bataille n'est pas gagnée d'avance. Mais les batailles gagnées d'avance sont-elles de vraies batailles ? Je ne le pense pas. Sans rechercher la difficulté, force est de reconnaitre que c'est en surmontant les grands obstacles que l'homme se grandit et donne sa vraie mesure. Face à des problèmes sérieux, mais non insolubles, nous, Sénégalais, donnerons notre vraie mesure et aspirerons à être les héros d'un monde nouveau.

M. Le Président, MM les députés,

Mon gouvernement, sous l'autorité du chef de l'Etat est décider à fournir -avec vous, j'en suis sûr- un gigantesque effort pour que vive, pour que grandisse le Sénégal.

-